



PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 39

Responsable publication : M. CHEVALIER
☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.

E-mail : MAIRIE-DE-PLUMAUGAT@wanadoo.fr

Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>

Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 16 Février 2012

EDITO :

Mickaël CHEVALIER

RESUME CONSEIL DU 11 Février :

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

Installation classée SAS SVA Jean ROZÉ : M. le Maire fait part au CM qu'une enquête publique a lieu sur une demande de la SVA en vue d'augmenter la capacité d'abattage et de découpe d'animaux de boucherie à Trémorel. Etant donné que le dossier n'appelle aucune observation, le CM donne un avis favorable.

Avenant au contrat de balayage THEAUD : modification de la formule de révision : M. Le Maire présente au CM un courrier des ETS THEAUD l'informant que la formule d'ajustement des prix actuels engendre une hausse importante des tarifs. Les ETS THEAUD proposent un avenant pour modifier la formule d'actualisation. Le CM accepte l'application de la nouvelle formule et autorise M. Le Maire à signer l'avenant.

Eclairage public : Remplacement boîtier commande défectueux à Quesnon :

M. Le Maire expose au CM que le SDE a signalé le mauvais état du boîtier de commande d'éclairage public situé à Quesnon et un devis estimatif de 1 200 € ; (travaux financés par le SDE à 50 %) ; le CM approuve ce projet.

Devis acquisition matériel de désherbage alternatif et demande subvention : M. Le Maire expose au CM qu'afin de limiter l'utilisation de produits phytos, il serait opportun de s'équiper d'une balayeuse désherbeuse (investissement subventionné par l'agence de l'eau et la région). Après délibération le CM décide d'acquérir une balayeuse désherbeuse en 2012 (sous réserve de l'octroi de subvention), de retenir la proposition de MPS de Quévert, de solliciter des subventions auprès de l'agence de l'eau et de la région.

Demande de subvention D.E.T.R. : Aménagement sécurité carrefour et voies entre les lotissements du secteur la Touche : M. Le Maire rappelle au CM le projet d'aménagement des voies entre les lotissements du secteur de la Touche et le carrefour en bas des gîtes pour des raisons sécuritaires. Le cabinet ABE de PACÉ estime les travaux à 94 534 €. Le CM approuve le projet soumis, demande une subvention au titre de la D.E.T.R.

Devis levé topographique voies entre les lotissements secteur de la Touche :

M. Le Maire rappelle que dans le cadre de l'aménagement sécurité des voies entre les lotissements un levé topographique doit être réalisé et présente un devis du géomètre ALLAIN. Après délibération le CM décide de retenir le devis du géomètre ALLAIN et autorise M. Le Maire à payer la facture correspondante.

Piste d'Athlétisme : transfert dossier à la Communauté de Communes du Pays de Caulnes : M. Le maire rappelle au CM le projet de réalisation d'une piste d'athlétisme et fait

part au CM que ce nouvel équipement sportif est reconnu d'intérêt communautaire. M. Le Maire propose au CM de transférer ce dossier à la Communauté de Communes. Après délibération le CM décide de transférer la maîtrise d'ouvrage, les conventions signées, de mettre à disposition la partie du sol nécessaire à l'emprise de la piste à la Communauté de Communes ; et donne pouvoir à M. Le Maire pour effectuer les démarches et signer toutes pièces s'y rapportant.

PELE – MELE :

- 1 – La Mairie est fermée le lundi, au public le mercredi matin et jeudi après midi.
- 2 – Fermeture du commerce multiservice du 20 février au 5 mars inclus ; **dépôt de pain au bar L'HERMINE.**
- 3 – Exposition « au pays des îles » du 25 février au 10 mars à la salle d'honneur de la mairie : horaires d'ouverture : mardi – mercredi – jeudi de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h – samedi de 9 h à 12 h
- 4 – Conférence sur les 1^{er} secours le 6 Mars à 20 h 30 au Foyer Rural de Broons organisée par la MSA
- 5 – La Marine Nationale recrute en 2012 3 000 marins âgés de 16 à 29 ans, renseignements : **01 53 42 83 15**

DATES A RETENIR :

Permanences :

Maire : de 9H00 à 12H00 les mar., vend. et sam.

1^{er} adjoint : de 10H30 à 12H00 le jeudi.

Conseiller général : sur RDV à la maison de la Communauté à CAULNES, le jeudi de préférence.

Festivités / Vie des associations de février et mars :

17 Février : Concours Belote Club du Bon Accueil

19 Février : AG Taupes à Plum

25 & 26 Février : Théâtre Nicolai'

3 Mars : repas Fnaca des 4 comités

3 Mars : Concert au bar l'Herminie

11 Mars : Election des Miss

16 Mars : AG GROUPAMA

17 Mars : Banquet des chasseurs

Portes ouvertes :

9 Mars (16 h 30 à 19 h 30) Lycée Sainte Marie – Broons

10 Mars (9 h à 12 h 30) Lycée Sainte Marie & Collège Notre Dame - Broons

10 Mars : Lycée agricole – Caulnes

10 Mars (10 à 17 h) Lycée la Providence – Montauban

Messes :

Dimanche 4 mars à 10 h 30

Samedi 17 Mars à 18 h 00

Football :

A domicile

26 Février à 15 h 30 St Jacut (3)

A l'extérieur

4 Mars à 13 h 30 Trédaniel (3)

18 Mars à 13 h 30 Merdrignac (3)